

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



" Dans la vie, rien n'est à craindre,
tout est à comprendre "

Marie Curie



Le chiffre

20 000

masques commandés
pour les Amandinois

► 4/5 Ils gardent
le lien avec
les Amandinois

► 6 Hommage à
Déborah Postiaux



► 2

Chaque Amandinois-e aura son masque



Le marché hebdomadaire va rouvrir la semaine prochaine avec des règles strictes

La sous-préfecture a donné son accord : à partir de la semaine prochaine, le marché hebdomadaire pourra de nouveau avoir lieu sur le parking Davaine (de 8h à 13h) pour que les Amandinois puissent s'approvisionner en produits frais. En effet, seuls les étals alimentaires seront autorisés. En raison des deux prochains vendredis fériés, le marché se tiendra exceptionnellement les jeudis 30 avril et 7 mai. Il sera ensuite, de nouveau, organisé chaque vendredi.

Des règles strictes devront être observées par chacun pour la sécurité de tous.

Il est demandé de n'envoyer qu'un seul membre par foyer faire le marché. Un filtrage et un contrôle seront mis en place à l'entrée. Chaque personne sera invitée à se frictionner les mains avec un gel hydro-alcoolique avant d'aller faire ses courses. Pour éviter les regroupements, les étals seront distants les uns des autres. Un sens de circulation sera également instauré pour que les clients ne se croisent pas.

Un espacement d'au minimum un mètre devra être respecté entre chaque client. Un marquage au sol permettra de visualiser cette distance, notamment devant chaque étal.

Les commerçants seront également tenus de respecter les recommandations : port d'un masque en cas de vente de produits ne nécessitant pas de cuisson (pains, fromages...) ; désinfection régulière des mains au gel hydro-alcoolique ; usage d'ustensiles et de pinces pour servir les clients...

▶ NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde 03 27 48 37 40

Covid 19

Chaque Amandinois-e aura son masque

Avant la fin du confinement, chaque Amandinois recevra un masque grand public lavable. La commune en a commandé 20 000 de cinq couleurs différentes (bleu, blanc, rouge, vert et gris) à l'entreprise Diffusport, basée à Saint-Rémy-du-Nord. Son gérant, Freddy Thinnes, nous en dit plus.

Le même tissu que les vêtements de cyclisme

Confectionné en Europe, le masque se compose de polyester, de coton et de fibre élasthanne. « Nous conseillons de le laver chaque jour à 40 degrés. Il est même possible de monter la température jusqu'à 60 degrés : ni le tissu, ni le marquage ne bougeront. »

La matière a déjà fait ses preuves. Il s'agit de la même que celle utilisée dans la fabrication des vêtements de cyclisme, et pour cause : en temps ordinaire, il s'agit du cœur de métier de Diffusport.

Des filtres pour renforcer encore davantage la sécurité

Pour offrir davantage de sécurité aux usagers, le masque est conçu pour recevoir des filtres. Dix seront d'ailleurs livrés à chacun. « Le masque protège des postillons, dans un sens comme dans l'autre. Avec le filtre, l'humidité ne passe vraiment pas. » Inutile toutefois d'insérer un filtre à chaque sortie : il est recommandé de ne l'utiliser qu'en cas de contacts répétés.

Une distribution prévue début mai

Les masques seront distribués à l'ensemble de la population amandinoise au cours de la première semaine du mois de mai. Le porte-à-porte sera assuré par des élus et des agents municipaux équipés de protections sanitaires, dans le respect le plus strict des gestes barrières et des mesures de recommandation. ◀



Un masque offert par la Région, en renfort de celui donné par la Ville

En plus de celui fourni par la Ville, les habitants recevront un deuxième masque lavable de la part de la Région Hauts-de-France. La collectivité a informé, vendredi 17 avril, en avoir demandé six millions. Suite à cette annonce, la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut a décidé de suspendre sa propre commande, mais celle-ci se chargera de la logistique et du transfert des masques vers les 47 communes dont Saint-Amand-les-Eaux, et la commune se chargera de les remettre à chaque habitant.

Masque en tissu, chirurgical, FFP2 : quelles différences ?

Les masques en tissu dits « grand public » sont réservés à un usage non-médical. Ils sont à distinguer :

- ▶ Des masques anti-projections de type chirurgical. À usage unique, ceux-ci permettent de limiter la projection (et, dans une moindre mesure, l'inhalation) de gouttelettes. Ils sont généralement portés par les patients contagieux.
- ▶ Des masques FFP qui protègent ceux qui les portent de l'inhalation, et des gouttelettes, et des particules en suspension dans l'air. Il existe trois catégories d'efficacité : FFP1, FFP2 et FFP3.

Parce qu'ils limitent la projection de gouttelettes, les masques en tissu tiennent lieu de première barrière de sécurité contre le virus. Ils offrent une protection supplémentaire, en complément des gestes barrières.

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/

www.saint-amand-les-eaux.fr

LVA répond à vos questions

Déplacements brefs : comment connaître le périmètre dans lequel je suis autorisé à me déplacer ?

Vous êtes autorisé à vous promener (seul-e ou en la compagnie exclusive des personnes avec lesquelles vous êtes confiné) et à pratiquer une activité physique individuelle, le temps d'une heure maximum par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour de votre domicile.

Pour visualiser ce périmètre, vous pouvez par exemple vous connecter sur www.carte-sortie-confinement.fr et entrer votre adresse (ou simplement le nom de votre rue). Un cercle d'un rayon d'un kilomètre, tracé sur une carte, apparaîtra.

Comment pratiquer une activité physique à la maison ?

Il est recommandé de pratiquer une activité physique quotidienne et ce, durant une heure pour les enfants et les adolescents, durant trente minutes pour les adultes.

Vous ne possédez aucun matériel, vous ne savez pas par quoi commencer ?

Les éducateurs sportifs de la Ville se mobilisent

pour proposer des exercices adaptés à toutes les tranches d'âge. Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville (www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux) pour retrouver les vidéos: il ne vous restera plus qu'à vous laisser guider !

Je ne suis pas inscrit à la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux. Puis-je tout de même avoir accès à la médiathèque en ligne ?

Les dix médiathèques de La Porte du Hainaut et leur réseau de lecture publique ont travaillé en collaboration pour mettre gratuitement à disposition de tous une multitude de ressources : livres, films, jeux éducatifs, contes interactifs... Vous pouvez y avoir accès et ce, même si vous n'êtes pas inscrit dans l'une des médiathèques du réseau. Il vous suffit simplement de vous créer un compte sur www.caph.mediatheques.fr. Vous êtes inscrit à la médiathèque ? Rendez-vous sur www.mediatheques-porteduhainaut.fr, connectez-vous avec vos identifiants habituels et cliquez sur l'onglet « Ma bibliothèque numérique ». ◀

La mairie reste à votre écoute

Une question au sujet d'un acte de naissance ou de décès ? Une requête à formuler auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou du Centre Technique Municipal (CTM) ?

Les accueils des différents services ont été centralisés : des permanences téléphoniques sont assurées au travers d'un numéro de téléphone unique.

Pour toute demande
appelez le
03 27 22 48 00

Liste des restaurants qui servent à emporter

▶ **Atelier Di'vin** : en livraison à domicile gratuitement dans l'amandinois.
06 07 15 96 81

▶ **Cooxo** : mardi, mercredi et jeudi 18h-21h, vendredi, samedi et dimanche 18h-22h.
Commande sur www.cooxo.fr

▶ **Il Était Une Frite** : friterie.
Du jeudi au lundi 11h30-14h et 18h-21h30
09 53 62 26 04 - 06 81 29 36 11 (pour commander)

▶ **La Vita È Bella** : spécialités italiennes.
Vendredi 24 au dimanche 26 avril de 18h30 à 21h30 à emporter et livraison
03 27 33 74 97 (pour commander)

▶ **Le Knossos** : spécialités grecques
vente à emporter le jeudi, vendredi, samedi et dimanche soir sur commande : 03 27 31 84 51

▶ **Le Kursaal** du lundi au dimanche par téléphone en livraison et à emporter :
03 27 48 89 68

▶ **Le Palais d'Istanbul** : spécialités turques à emporter : 03 27 48 93 22

▶ **Les délices d'Éric** : friterie.
À emporter du mercredi au dimanche à partir de 18h30 le soir uniquement
03 27 44 08 89 (pour commander)

▶ **Pizza Rif** : spécialités italiennes à emporter et livraison.
03 27 31 29 93

▶ **Ricardo** : friterie, parking Davaine
vendredi 11h30-13h30, vendredi, samedi et dimanche 17h30-21h.
Pas de commande par téléphone

▶ **Soul Kitchen** : plats cuisinés selon la carte. Mardi au samedi 10h30-16h30
vendredi et samedi soir 18h30-21h30.
03 27 48 94 89

Votre restaurant vend des plats à emporter? N'hésitez pas à vous signaler pour faire partie de cette liste.



Que faire de mes encombrants ?

Bien que les déchèteries soient fermées, il existe une solution pour se débarrasser de ses encombrants. En effet, le SIAVED va reprendre, à compter du lundi 27 avril, la collecte sur appel. Vous pouvez, dès à présent, prendre rendez-vous en appelant au 09 69 39 10 89 (appel non-surtaxé) ; les services sont à votre écoute, du lundi au samedi, de 8h à 18h. Au téléphone, vous devrez préciser le type d'encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser.

Sont acceptés :

- ▶ Les objets volumineux tels que les matelas, les meubles, les sommiers, les gros cartons, les vélos...
- ▶ Les déchets provenant du bricolage

familial: portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bains...

Le volume d'encombrants accepté par enlèvement est limité à 3 mètres cubes soit l'équivalent de trois petites remorques de voiture. Les objets ne doivent, ni dépasser 1,80 mètre, ni peser plus de 70 kilos.

Le ramassage s'effectuera dans les quatre semaines au maximum après la prise de rendez-vous. Les encombrants devront être déposés devant votre domicile le jour du ramassage avant 8h dans le respect des conditions réglementaires habituelles pour les encombrants à domicile fixées par le SIAVED.

▶ Suivez l'actualité du SIAVED sur www.siated.fr



Danièle Tison Directrice de l'école d'art municipale

Le contact est maintenu avec les enfants : chaque semaine, nous leur envoyons un mail pour leur proposer un nouveau projet avec des techniques abordables à la maison.

À titre d'exemple, Séverine a choisi de travailler sur Astérix et Obélix, en hommage à Uderzo. Les élèves devaient réaliser une figure en pâte à modeler ou en pâte à sel...

Luc a invité les jeunes à télécharger Gimp, un logiciel gratuit, pour qu'ils puissent continuer l'infographie et créer un hybride, mi-homme mi-animal.

Pour ma part, j'ai notamment proposé à mes élèves de travailler sur un mobile à la Alexander Calder avec des formes géométriques, des couleurs primaires...

Je le dis à tous : le principal, c'est que vous vous amusiez, tous ensemble. Car, bien souvent, les frères et sœurs participent aussi aux projets. Les créations doivent être conservées précieusement : nous espérons les exposer à l'école à l'issue du confinement.

Le confinement au quartier de La Bruyère

Depuis le début du confinement, et afin de remercier le personnel soignant et tous ceux qui sont en première ligne, les amandinois ont fait preuve de soutien et de générosité.

Les habitants de la résidence La Bruyère ont souhaité à leur tour apporter leur modeste participation à cet élan de solidarité.

Chaque soir à 20h, à l'appel de la clarinette de Jean, les voisins se retrouvent de plus en plus nombreux, offrant quelques minutes de leur temps afin d'adoucir les longues journées confinées. Les notes de saxophone, de djembé, de violon, ou de synthé s'envolent dans le ciel printanier dans l'espoir de la fin de cette pandémie.

Puis tout en respectant les règles barrières, la « Chorale de la Bruyère » entame la « Tendresse » de Bourvil sous la baguette du chef de chœur, Martin.

Après le rituel des applaudissements, chacun rejoint son domicile avec un signe de la main en se disant « A demain »...



La solidarité amandinoise

Ils gardent le lien avec

Christine Dussart

**Hôtesse de caisse depuis 12 ans chez E.Leclerc
Comment s'organise le travail en magasin au quotidien ?**

Pour éviter que les clients ne se croisent, un sens de circulation a été instauré : le public entre côté espace culturel et ressort côté parapharmacie. Des agents de sécurité sont présents pour régulariser les flux. À l'accueil, les clients ont à disposition du gel hydro-alcoolique et des lingettes pour désinfecter les caddies, les paniers, les scans... Dans les rayons, le service nettoyage s'occupe plusieurs fois par jour des poignées des congélateurs, des réfrigérateurs...

Au niveau des caisses, un marquage au sol a été tracé pour éviter les regroupements. Nous nous assurons également de la bonne répartition des clients sur l'ensemble des caisses. Plusieurs mesures ont été mises en place pour la sécurité de tous. Un plexiglass a été installé au niveau des comptoirs. Les clients ne passent

plus juste devant l'hôtesse, ils sont invités à faire le tour de la caisse. Le terminal de paiement est nettoyé après chaque passage.

Nous portons des masques en tissu, offerts par l'association ARCAD. Nous changeons également nos gants toutes les trente minutes. Vu qu'elles sont davantage en contact avec le public, les hôtesse chargées des caisses en libre-service et du self scan portent une visière en supplément.

Auriez-vous des recommandations ?

Pour le paiement, lorsque c'est possible, il vaut mieux privilégier la carte bancaire et les chèques, plutôt que les espèces. Il est également préférable de venir avec son propre stylo. Sachez que les personnels soignants et les plus de 70 ans sont prioritaires : il leur suffit de présenter une attestation ou une carte d'identité.



Murielle Domer

Présidente de l'association Les chats libres de Saint-Amand-les-Eaux

Votre association parvient-elle à poursuivre ses actions ?

Hors de question d'abandonner nos chats et de les laisser mourir de faim. Nous nous organisons : munis de leur attestation, les bénévoles nourrissent les félins qui se trouvent à proximité de leur domicile... Nous pouvons également compter sur l'aide d'habitants.

En parallèle, nous sommes autorisés à continuer d'amener les chats errants chez le vétérinaire pour qu'ils soient stérilisés, ces actes sont considérés comme des urgences. Néanmoins, nous avons moins d'appels que d'habitude. Avec le confinement, les gens

effectuent moins de signalements. Pour les adoptions, c'est plus difficile. En temps ordinaire, nous tenons à réaliser une pré-visite et une post-visite. Nous travaillons beaucoup avec des familles d'accueil, aussi. Or, avec le confinement, nous ne pouvons plus nous déplacer.

Certains propriétaires craignent que leurs animaux ne leur transmettent le Coronavirus...

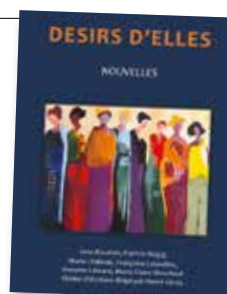
Les animaux de compagnie ne transmettent pas le Covid-19 aux gens. Nous tenons nos informations de l'association « 30 millions d'amis » avec laquelle nous travaillons étroitement. Nous pouvons nous fier à eux. Nous invitons toute personne inquiète à s'informer sur www.30millionsdamis.fr

Françoise Leseultre

Présidente de l'association Paroles d'Hucbald

Six plumes de l'association étaient engagées dans la rédaction du recueil de nouvelles « Désir d'Elles », aux côtés de l'écrivain-journaliste Hervé Leroy, lorsque le confinement a été prononcé...

Heureusement, nous avons terminé l'écriture ! Le dernier atelier s'est tenu vendredi 13 mars, juste avant le confinement. Nous devons encore nous revoir à deux reprises pour les corrections. Finalement, nous nous sommes organisés autrement : le document PDF a été envoyé à tout le monde et nous avons échangé par mail. Une fois finalisé, le livre a été envoyé en impression. Nous devrions réceptionner les exemplaires début mai. Nous voudrions présenter le livre aux autres membres de l'asso-



ciation mais nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre nos réunions. Nous espérons pouvoir nous rassembler en juin.

Les membres de l'association communiquent-ils régulièrement entre eux ?

Nous nous téléphonons beaucoup, d'autant que nous avons appris le décès de l'un de nos fidèles membres, le docteur Charles Lejeune.

Du côté d'Envolée de Mots (section de Paroles d'Hucbald qui lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme), les bénévoles prennent régulièrement des nouvelles des apprenants. C'est important car ce ne sont pas seulement les français, la lecture et l'écriture qui sont enseignés : il y a tout un travail relationnel qui est mené, il serait dommage de le perdre.

ec les Amandinois

Le sport amandinois s'engage

Pour gagner, il faut impérativement faire preuve de solidarité. Nos handballeuses et nos joueuses peuvent en témoigner. Toutes se sont d'ailleurs engagées sans tarder dans la lutte contre le Covid-19, incitant chacun à participer.

SAHB : une cagnotte solidaire pour le centre hospitalier

Le SAHB et ses Green Girls ont mis en place une cagnotte solidaire en faveur du centre hospitalier amandinois. Vous souhaitez participer ? Vous pouvez faire le don de votre choix. « Il n'y a pas de petit montant » précise le club. « Chaque don est utile pour aider le personnel soignant dans sa mission au service de tous. La situation est urgente, soyons solidaires pour la bonne cause. »

Pour récompenser les dons les plus généreux (au-dessus de 10 euros), un tirage au sort sera effectué à la clôture de la cagnotte. Les gagnants remporteront quatre places pour la prochaine saison.

L'objectif est fixé dans un premier temps à 2000 euros.

▶ Pour faire un don, rendez-vous sur www.leetchi.com/c/centre-hospitalier-de-saint-amand-les-eaux

HBCSA-PH : un match virtuel pour aider les entreprises du territoire

Samedi dernier, le HBCSA-PH aurait dû recevoir Clermont-Ferrand sur le parquet de la salle Maurice-Hugot... Qu'à cela ne tienne, pour mobiliser ses supporters, le club leur a tout de même donné rendez-vous, même jour, même heure... devant leur écran pour un match virtuel.

Des tickets, vendus pour l'occasion, et une buvette (elle aussi virtuelle) ont permis de récolter des fonds. « Avec [cet] argent, nous commanderons tout le nécessaire pour que notre équipe de bénévoles puisse fabriquer des masques de protection » explique le HBCSA-PH. « Ces derniers seront redistribués aux entreprises du territoire afin de les aider à reprendre leur activité. »

Les Amandinois étaient au rendez-vous, comme l'attestent les photographies publiées sur la page Facebook du club. Tous en maillot aux couleurs du HBCSA-PH pour la bonne cause !



« Confinés oui, mais pas oubliés ! »

Dans les EHPAD de la ville, de nombreuses actions sont mises en place pour mettre du baume au cœur de nos aînés.

Ainsi, à la résidence du Parc, un concert de flûte traversière a été proposé dans les couloirs pour que chacun puisse y assister sur le pas de sa porte ! Les dames ont également pu se faire chouchouter lors d'une séance coiffure.

Dernièrement, pour les fêtes de Pâques, les résidents de l'ensemble des EHPAD ont pris part à une chasse aux œufs virtuelle grâce à une vidéo réalisée notamment par les enfants du personnel soignant du centre hospitalier.

Certains seniors ont également pu assister à la chasse aux œufs de leurs propres petits-enfants grâce à une tablette numérique.

« La fraternité de notre vie frontalière devra se reconsolidier et s'épanouir, davantage encore »

Brunehaut est votre voisine transfrontalière composée de 9 anciens villages. Notre Commune compte 8100 habitants, avec hôtel de ville et centre d'action sociale centralisés à Bléharies. J'ai le plaisir et l'honneur démocratique de présider un conseil municipal de 19 élus, et ce depuis plus de 15 ans.

Depuis le 18 mars, jour du confinement, ma vie de maire s'est complètement transformée. L'entièrement de mon temps est consacré à la gestion de la crise, 12 heures par jour et 7 jours sur 7.

Une des principales tâches du Bourgmestre est d'appliquer les décisions du Conseil national de sécurité qui, pour toute la Belgique, cadre les actions.

Le maire se doit alors de faire appliquer ces décisions sur son territoire.

L'administration communale et son personnel (100 personnes : techniciens, administratifs, ...) travaillent à 50 % et sont dispensés à 50 %.

Nos écoles sont fermées mais nos institutrices et accueillantes assurent à tour de rôle de garderies de 7h à 18h pour les enfants du personnel des secteurs essentiels.

Les commerces sont fermés (sauf stations-service et alimentaires) et toutes les entreprises qui ne peuvent respecter la distanciation doivent fermer.

Avec l'aide de la police, il me revient d'informer et de faire respecter ces mesures.

Mais sans conteste, c'est la fermeture physique d'une partie de notre frontière à Mortagne, Lelottes ou Rumegies et l'interdiction de se rendre en France qui m'ont le plus marqué. Fini les courses à Leclerc ou les visites de famille ! C'est là qu'apparaît la réalité de bassin de vie :

les quotidiens des Belges et des Français se confondent naturellement, par la famille, le travail, les courses mais aussi fondamentalement par la liberté de se mouvoir au cœur d'un espace commun.

Au sortir de ces difficultés, que l'on garde bien en mémoire la nécessité des relations transfrontalières entre nos deux communautés ! Que l'on n'oublie pas les plaisirs qu'elle procure ! Parmi les nombreux enseignements de la crise, la fraternité de notre vie frontalière devra se reconsolidier et s'épanouir, davantage encore, pour le bien-être de tous.

Portez-vous bien et à très bientôt.



Pierre Wacquier
Bourgmestre de Brunehaut

Sport**Le HBCSA-PH vous donne rendez-vous... en LFH la saison prochaine !**

Suite à la dernière allocution du Président de la République, annonçant le prolongement du confinement jusqu'au 11 mai, le bureau directeur de la fédération française de handball a décidé de mettre un point final aux championnats 2019/2020. Le classement de la Division 2, dans laquelle est engagé le club amandinois, est arrêté à l'issue de la première phase.

Grâce à sa première place et à sa hargne, le HBCSA-PH accède à la Ligue Féminine qui, pour la saison 2020-2021, se jouera avec 14 équipes.

Poésie**Pour les gens du secours**

Oh les gens du secours
Ceux qui lancent les ambulances
Refusant de croire à la fatalité
Stoppant le compte à rebours

Une chanson d'amour
Pour les gens du secours
Pour les gens du secours
Une chanson d'amour

Pour les gens du secours
Infirmiers de la terre
Tous les maillons de la chaîne humanitaire
Gardiens de la lumière

Pour les gens du secours
Quelques mots dans les airs
Pour un nouveau printemps
Un autre avenir
Quelques mots pour vous dire

Une chanson d'amour
Pour les gens du secours
Pour les gens du secours
Une chanson d'amour

Un jour se prendre dans les bras
Demain, la main dans la main
Des larmes et des baisers sur les joues
Demain nous serons là
À se souvenir de vous
Les gens du secours
À se souvenir de vous
Les gens du secours
À se souvenir de vous

Une chanson d'amour
Pour les gens du secours
Pour les gens du secours
Une chanson d'amour

Chanson créée en confinement par
Marc Lavoine, Florent Pagny
et Pascal Obispo

Hommage à Déborah Postiaux

Elle avait décidé de mettre ses compétences et son énergie au service de la ville en participant à la liste « Ensemble Saint-Amand au cœur ». Déborah Postiaux devait faire partie du nouveau conseil municipal. Malheureusement, un tragique accident l'a emportée, vendredi 17 avril. Elle n'avait que 29 ans.

La disparition de la jeune femme a provoqué une vive stupeur parmi les Amandinois qui, pour beaucoup, l'ont vu grandir. Passionnée d'art et d'histoire, Déborah Postiaux a mené de brillantes études. Elle a notamment obtenu un master architecture et archéologie, une licence en sciences humaines et sciences sociales ou encore un diplôme d'assistant des métiers de la publicité. Archéologue, elle travaillait comme vacataire pour la médiation au forum antique de Bavay.

« J'avais fait appel à elle pour qu'elle apporte ses connaissances et son altruisme au sein du conseil municipal » confie le maire, Alain Bocquet, dans un communiqué. « (...) J'avais prévu de lui confier le suivi des projets d'aménagement du pont du XVII^e siècle apparu dans les fouilles devant notre Tour abbatiale. Elle m'avait donné évidemment son accord et manifesté son enthousiasme pour cette première tâche (...) Nous perdons une belle personne qui aurait pu beaucoup apporter encore aux destinées de notre cité thermale. »



Le maire présente, au nom du conseil municipal, ses condoléances et son soutien à sa maman Fabienne, son papa Manu, à ses frères et sœurs, à son compagnon, à sa famille et aux proches. Un hommage public lui sera rendu à l'issue de la crise sanitaire.

Journée de la déportation**La cérémonie est suspendue, le souvenir demeure**

Durant la seconde guerre mondiale, plusieurs millions de personnes ont été déportées dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Toutes y ont connu l'horreur. Beaucoup ont péri. Les survivants, quant à eux, ont gardé de profondes séquelles, tant physiques que psychologiques.

Chaque année, un hommage est rendu à toutes ces victimes, le dernier dimanche d'avril. D'ordinaire, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux s'y associe en conviant la population au Jardin de la Mémoire pour une cérémonie. Celle-ci aurait dû se tenir ce dimanche 26 avril. Or, en raison de la pandémie de Covid-19 et conformément aux mesures gouvernemen-

tales, toutes les cérémonies sont pour l'heure suspendues. Pour autant, l'annulation des rassemblements ne doit nullement nous faire oublier le martyre des victimes et le sacrifice des combattants.

Ainsi, en leur mémoire, la Mairie, l'échevinage et le Jardin de la Mémoire seront pavoisés ce dimanche.

Chacun peut aussi trouver le moyen de raviver leur souvenir. Un drapeau accroché à la fenêtre, la lecture d'un témoignage, le visionnage d'un documentaire ou une simple pensée suffisent pour participer, même en confinement, à un moment de commémoration.





ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

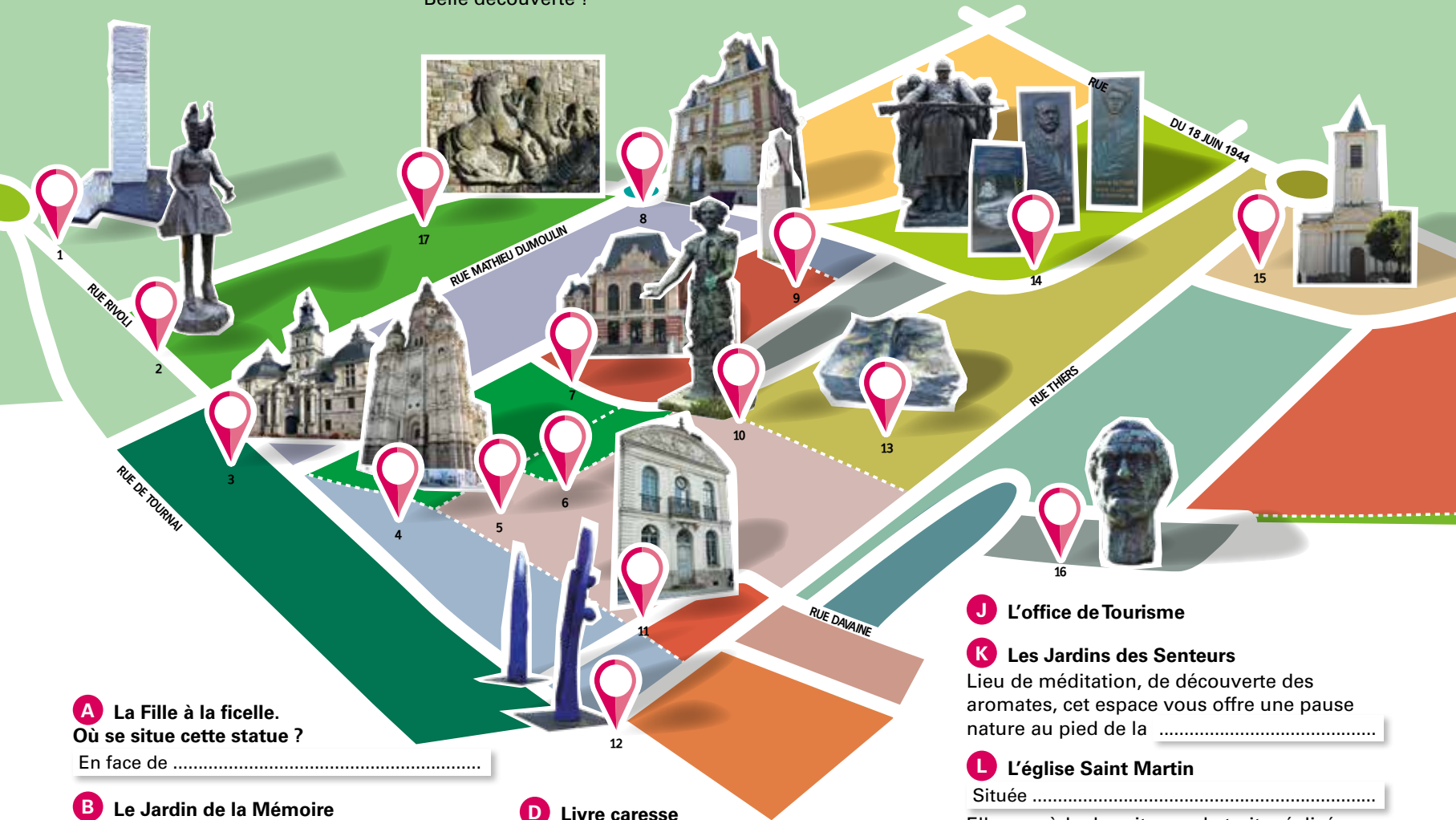
² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Jeux

Tu connais ta ville par cœur ?

Tu en es sûr-e ? Alors c'est le moment de tester tes connaissances...
Positionne les lettres en face du bon monument ou de la bonne statue et réponds aux questions.
Belle découverte !



A La Fille à la ficelle.
Où se situe cette statue ?

En face de

B Le Jardin de la Mémoire

Lieu de Souvenir, de recueillement pour les victimes de la guerre 14/18 et 39/45 mais aussi pour le Général Delestraint, Louise de Bettignies, Angèle Lecat, Émile Gressier et

C Le Moine Amand

Statue située
Sculpture de Carole et Bernard Sellier.
Vers 633, Amand moine missionnaire et évêque de Maestricht reçoit du roi Dagobert une terre située entre deux rivières, la Scarpe et l'Elnon pour y ériger un monastère. Il fut fondateur de l'abbaye.

D Livre caresse

Sculpture de Michel Karpowicz 2007 inspirée de la chanson « j'imagine » de

E La Tour abbatiale

Fondée par le moine Amand, l'abbaye fut entièrement reconstruite entre 1626 et 1672 par l'abbé Nicolas Dubois. La Tour abrite le Musée et le carillon de cloches.

F Les belles de l'été

Sculptures de Michel Karpowicz 2019 pour honorer la nouvelle Grand'place.

G L'Échevinage

Rescapé de la Révolution comme la Tour abbatiale, l'Échevinage qu'on appelle aussi prieuré servait autrefois d'entrée principale de l'abbaye.

H Le Théâtre des Sources

En 1997, le théâtre construit en 1906, est réhabilité, une nouvelle médiathèque et une salle polyvalente sont créées. La salle porte le nom d'Espace

I La Villa Dubois

Située rue
est devenue la maison des Artistes en 2007 où plusieurs associations amandinoises artistiques sont rassemblées.

J L'office de Tourisme

K Les Jardins des Senteurs

Lieu de méditation, de découverte des aromates, cet espace vous offre une pause nature au pied de la

L L'église Saint Martin

Située
Elle possède des vitraux abstraits réalisés entre 2009 et 2013 par l'atelier Pierre Brouard maître verrier.

M Un tableau de l'abbaye

D'après un dessin de l'abbaye de St Amand au 17^e siècle composé de 880 carreaux de faïence peints

N Bas-relief La vitalité

Sculpture de Daniel Tricart, ce relief est sur le mur d'une maison en face de

O Casimir Davaine

Membre de l'Académie de médecine, Casimir Davaine a découvert en 1850 la

P La stèle de la Catastrophe du Faubourg de Tournai

Q Trost

Sculpture de Doris Büma. Oeuvre réalisée pour le 50^e anniversaire du jumelage avec

Réponses : A- 2-Face à l'accueil Maître B. 14-Le matelot Patrick Bactéricide du charbon P 1 Q. 9-Avec Andernach du 11 novembre M. 6 N. 17-Face à la Villa Dubois O. 16-La Dumoulin J. 11 K. 5-De la Tour abbatiale L. 15-Située place cloches F 12 G. 3 H. 7-Espace Jean Ferrat I. 8-Rue Mathieu à la Médiathèque des Encres D. 13-De Jean Ferrat E. 4-48 Messaen C. 10-Statue installée dans le jardin de la Tour face

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier